



## Besoin de conseils concernant un emploi cdd

Par **jenny18**, le **27/03/2010** à **20:07**

Bonjour,

voilà je vous expose la situation, j'ai postulé pour une offre d'emploi à mi temps au mois de janvier. J'ai commence comme vendeuse à mi temps avec un contrat cdd le 14 janvier qui prenait fin le 13 mars.

Je travaillais comme vendeuse avec une responsable de magasin , je précise que c'est un magasin qui venait d'ouvrir ses portes. La responsable était donc comme moi en période d'essai.

Vers la fin de mon contrat la patronne du magasin m'a dit qu'elle comptais faire un choix entre nous deux, car elle voulait en garder une seule

Elle m'a choisi et a mis fin au contrat de ma responsable .

Elle a renouvelé mon cdd jusqu'au 13 septembre avec seulement un avenant qui garde les clauses du précédent contrat.

Mes interrogations se portent à ce sujet, je suis maintenant seule à gérer le magasin,(ouverture, fermeture, caisse, conseil ...) avec le même statut de simple vendeuse et aussi le même salaire.

Elle m'a parle de prime qui ne sont pas mentionné dans le contrat.

Suis-je en droit de réclamer un contrat de responsable de magasin avec le salaire qui s'y attache?

De plus chaque soir (quasiment) elle m'appel pour connaitre la recette, en me demandant de doubler celle-ci. Mon contrat ne fait pas part d'un objectif quotidien ou même mensuel. pouvez-vous m'éclairer s'il vous plait ?